

Nom de la zone humide : Prairie et zone agricole au niveau de l'ancien étang de Pézenas

Commune : PEZENAS - Secteur Pézenas sud (14)

Visite : entité visitée (observations de terrain disponibles)

Superficie : 57.36 hectares

Commentaire : ancien étang avec sol hydromorphe

Typologie : Prairie humide (6)

Sol caractéristique des zones humides : oui

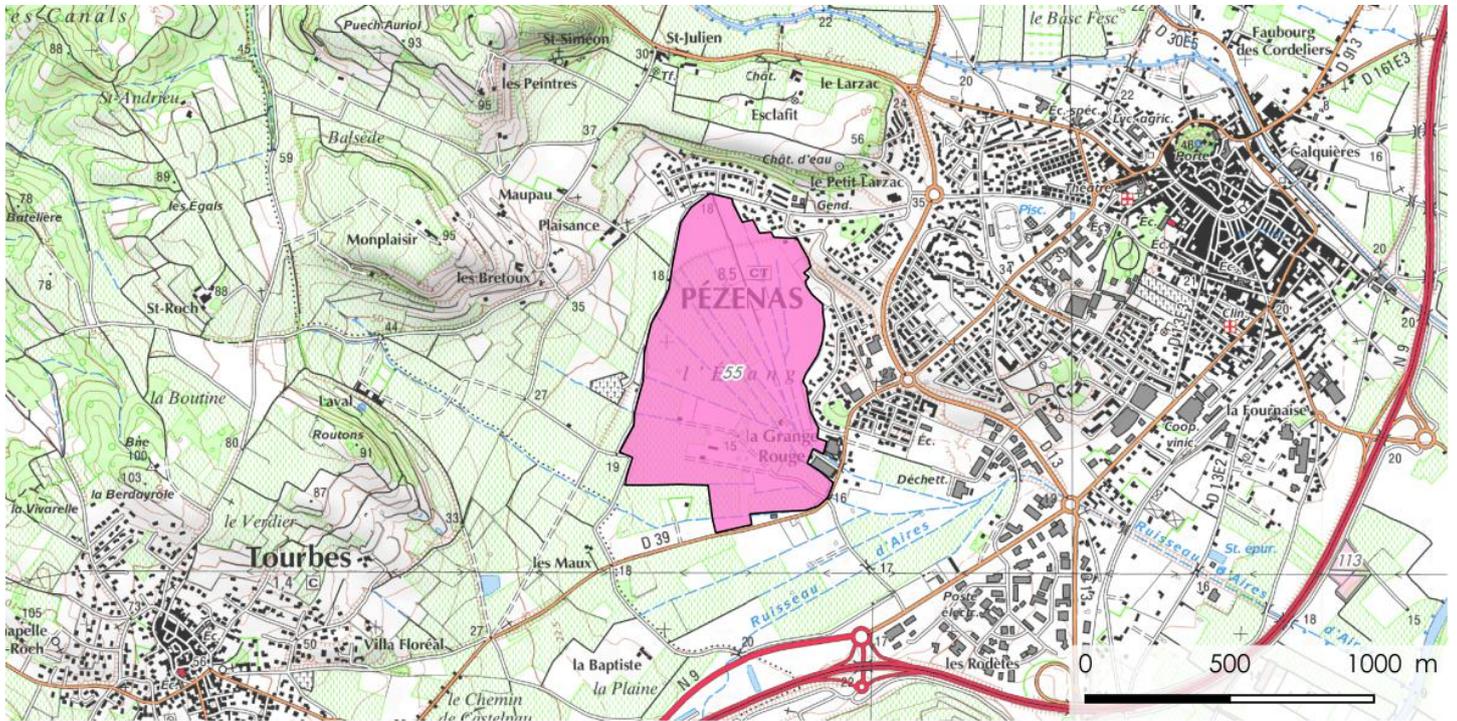
Habitat caractéristique des zones humides : oui

Etat global de la zone humide : non renseigné

Note globale des fonctions : Fort

Note globale des pressions : Majeur

Priorisation d'intervention de la collectivité publique : Majeur



Enjeux pour les fonctions des zones humides :

Fonction hydraulique/hydrologique :

- E1 : Non observé (lit mineur non incisé et absence de berges abruptes)
- E2 : Non concerné (submersion constatée, selon la couche TRI_BEZI_INONDABLE)
- E3 : Non concerné (zone humide incluse dans une zone inondable selon l'Atlas des Zones Inondables)
- E4 : Non observé (végétation arborée dense - dissipation de l'énergie de crue)
- E5 : Fonction assurée (zone humide située en amont de bassin versant, sur des cours d'eau de classe 5 ou 6 selon la BD CARTHAGE)
- E6 : Fonction observée (traces d'hydromorphie dans les 50 cm - soutien d'étiage)
- E7 : Fonction assurée (zone humide incluse dans un secteur répertorié d'érosion ou d'atterrissement)
- E16 : Non concerné (zone humide dans une zone d'expansion de crues - ZEC)

Fonction physique/biogéochimique :

- E8 : Fonction observée (végétation participant à l'épuration)
- E9 : Non concerné (présence d'horizon histique selon la BD SOL-LR)
- E10 : Non concerné (qualité du contexte piscicole jugé Bon à Très bon selon le SANDRE)

Fonction biologique/écologique :

- E11 : Non observé (état des masses d'eau superficielles - carto)
- E12 : Non concerné (intersection avec segment de classement de continuité écologique - liste 1)
- E13 : Fonction assurée (intersection avec une ZNIEFF)
- E14 : Non concerné (présence d'espèces végétales à enjeu local de conservation notable)
- E15 : Fonction assurée (présence d'espèces animales à enjeu local de conservation notable)

Critères de pondération de la note des enjeux :

- ECP1 : x 2 (surface > 1 ha)
- ECP2 : x 2 (isolement géographique)
- ECP3 : x 1 (hors périmètre de protection AEP)

Pressions sur les zones humides :

Pressions liées à l'agriculture :

- P1 : Fonction observée (présence de canaux et fossés)
- P2 : Fonction observée (présence de terres labourées à proximité)
- P3 : Non observé (dégradation par le bétail)
- P4 : Fonction observée (entretien mécanique dégradant)
- P5 : Fonction observée (pompage ou irrigation à proximité)
- P6 : Non observé (présence d'un plan d'eau bordant la zone humide)
- P7 : Pression identifiée (proximité de cultures à fort usage de produits phytosanitaires et intrants selon le RGP)
- P19 : Pression identifiée (pression agricole supérieure à la valeur 1.34 selon la carte dédiée)

Pressions liées aux infrastructures et à l'urbanisation :

- P10 : Non observé (route, gazoduc, voie ferrée...)
- P11 : Non concerné (pression agricole supérieure à la valeur 1.34 selon la carte dédiée)
- P12 : Non observé (captage AEP à proximité)
- P13 : Non concerné (proximité d'un captage AEP superficiel en amont - qui prélève une certaine quantité d'eau)
- P14 : Non observé (remblais ou décharges sauvages)
- P15 : Fonction observée (pollution organique ou chimique)
- P17 : Non observé (cours d'eau canalisé)
- P18 : Fonction observée (présence d'un ouvrage dans la zone humide)

Pressions liées à un désordre écologique ou aux usages :

- P8 : Fonction observée (dégradation par les sports mécaniques)
- P9 : Non observé (dégradation liée à des accès pour les loisirs)
- P16 : Pression identifiée (présence d'espèces végétales invasives perturbant le bon fonctionnement des écosystèmes)

Critères de pondération de la note des pressions :

- PCP1 : x 2 (zonage U du PLU)
- PCP2 : x 1 (STEP à plus de 1 km)
- PCP3 : x 3 (niveau global des pressions fort)



Fossé de drainage dans l'ancien étang de Pézenas., le 30/03/2017 par Jean-Laurent Hentz.



Roselière enfrichée, manquant d'eau du fait du drainage., le 30/03/2017 par Jean-Laurent Hentz.



Extrémité Ouest du site, avec parcelle en cours de viabilisation pour urbanisation., le 30/03/2017 par Jean-Laurent Hentz.



Vigne avec reprise spontanée de végétation caractéristique des zones humides., le 30/03/2017 par Jean-Laurent Hentz.



Aménagement en cours au sein de la zone humide, le 05/04/2017 par Jérémy Cuvelier.



Engorgement en eau des solums aux confins de la zone urbanisée, le 05/04/2017 par Jérémy Cuvelier.

Pédologie :

Id	Type de sol	Sondage	Hydromorphie	Nappe	Commentaire
3	Réductisol	Positif	10	30	prairie humide en eau, en cours de construction
4	Réductisol	Positif	5	20	prairie humide
5	Réductisol	Positif	5	30	prairie humide
95	Colluviosol-rédoxique	Positif	25	0	friche post-culturale

Les espèces à enjeu patrimonial sont indiquées en gras, avec les éléments d'information suivants :

- An.1 : espèce inscrite à l'annexe 1 de la Directive européenne 79/409 dite directive oiseaux,
- An.2 et An.4 : espèce inscrite à l'annexe 2 ou l'annexe 4 de la directive européenne 92/43 dite directive habitats-faune-flore,
- F : espèce protégée en France,
- Znieff : espèce importante pour la désignation régionale des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

Liste des espèces associées à la zone humide :

Flore :

Alisma lanceolatum With., 1796
Allium neapolitanum Cirillo, 1788
Aristolochia clematidis L., 1753
***Arundo donax* L., 1753 - inv.**
Carex distans L., 1759
Carex divisa Huds., 1762
Carex otrubae Podp., 1922
Convolvulus sepium L., 1753
Fraxinus angustifolia Vahl, 1804
Lythrum salicaria L., 1753
Mentha suaveolens Ehrh., 1792
Phalaris arundinacea L., 1753
Populus nigra L., 1753
Ranunculus muricatus L., 1753
Rumex conglomeratus Murray, 1770
Scirpoides holoschoenus (L.) Soják, 1972
Symphotrichum squamatum (Spreng.) G.L.Nesom, 1995

Faune :

Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)

Sources des observations :

Jean-Laurent Hentz (BE)